



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
d'Aix-Marseille

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2024

Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

L'Inspé forme les enseignants de l'académie d'Aix-Marseille qui eux-mêmes formeront les générations futures impliquées dans le développement économique sur notre territoire.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'Inspé d'Aix-Marseille, vous nous aidez à former les enseignants de vos enfants !

Elle est pour l'entreprise une occasion de **renforcer son partenariat avec l'Inspé et AMU** et une manière efficace de **valoriser localement** l'utilisation de cet impôt.

Qu'en faisons-nous ?

- | Acquisition du matériel pédagogique pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, bureaux...)
- | Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures
- | Renforcement des équipements informatiques
- | Recrutement de conférenciers de réputation internationale
- | Aide au financement de stages étudiants à l'étranger

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ? //

**En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage a changé.
L'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.**

**En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2024
à Aix-Marseille Université - Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
d'Aix-Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

Calendrier 2024 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2023 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2024.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2024 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2024 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
du 6 mai au 7 septembre 2024,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>
à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ - INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

Code UAI :

0134009M

**3 - Un déroulé des formations éligibles de l'institut national supérieur du
professorat et de l'éducation est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez
verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des
formations éligibles d'AMU sur la page web taxe d'apprentissage d'AMU :**

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

Pascale Brandt-Pomares - Directrice

L'éducation, l'école et la formation accompagnent les jeunes générations. En soutenant l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation), vous nous aidez à préparer les futurs enseignants de l'école primaire, du collège, du lycée et tous les étudiants qui se forment dans notre Institut.

L'Inspé est présent dans toute l'académie d'Aix-Marseille. C'est une composante d'Aix-Marseille Université. Il est localisé sur 4 sites de formation situés à Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains et Marseille.

L'Inspé est chargé de former les professionnels dans les domaines de l'enseignement de l'éducation et de la formation au travers d'une licence et d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) en collaboration avec les autres composantes d'Aix-Marseille Université. Un ensemble de parcours permet également de former dans des domaines plus particuliers tels que l'ingénierie pédagogique numérique ou en conception et management de formation en prévention des risques professionnels.

L'Inspé développe et soutient des recherches en éducation avec le Laboratoire ADEF (Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation) et la structure fédérative de recherche, SFERE Provence qui rassemble 26 laboratoires. L'Inspé participe au projet AMPIRIC-Aix-Marseille) qui fait partie des trois pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation sélectionnés dans le cadre du PIA3. Ce projet vise à améliorer les performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux tout au long de leur parcours scolaire.

L'Inspé établit de nombreux partenariats et conventions avec des facultés d'éducation et de grandes universités nationales et internationales. Il est ouvert sur le monde et intervient dans des projets de formation, d'expertise et recherche aux niveaux régional, national, européen, méditerranéen et international.

L'école en chiffres

3 000 étudiants

4 sites de formation : Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains et Marseille

20 parcours de formation

4 mentions de Master MEEF

1 parcours de Licence

Rattachement à :

1 laboratoire de recherche ADEF

1 structure fédérative de recherche SFERE Provence



Siège de l'Inspé : Campus Étoile site de Saint-Jérôme – 52 Avenue Escadrille Normandie Niemen – 13013 Marseille
Contact : Nathalie Gaudy - Responsable du Secrétariat de Direction - nathalie.gaudy@univ-amu.fr